



MINISTERE DE LA JUSTICE

ETUDE DE MAITRE MOHAMED BANGOURA

COMMISSAIRE PRISEUR PRES LES COURS ET TRIBUNAUX DE CONAKRY

BP : 4206 Tel : +224-625-45-07-13 E-mail : bangouramohamed0192@gmail.com

Quartier Tombo / commune de Kaloum Conakry



ORIGINAL

PLACARDS

L'an deux mille vingt –Six

Et le 02 Juillet

A la requête de l'Agence de Gestion et de Recouvrement des Avoirs Saisis et Confisqués (AGRASC), demeurant à la cité des nations, villa N°10, Kaloum, Conakry, République de Guinée.

Agissant en vertu de l'ordonnance N°76/CAB/P/TPI/S/2026 en date du 22 Juin 2026, rendue par le Tribunal de Première Instance de Siguiiri.

Le Commissaire-Preneur près les Cours et Tribunaux de Conakry, demeurant au quartier Tombo, Commune de Kaloum, Conakry porte à la connaissance du public qu'il sera procédé le Jeudi 23 Juillet 2026 à partir de 10 heures du matin dans l'enceinte du Tribunal de Première Instance de Siguiiri, à la Vente aux enchères publiques des Biens saisis et Confisqués ci-après :

CENT DOUZE (112) Motos

Les Motos Exposées aux intempéries au compte du greffe

1. GT BAZAZ nombre 5, bon état
2. PART nombre 2, mauvais état
3. SANILY nombre 17, dont 3 en bon état
4. TVS ROCKY nombre 2, mauvais état
5. TVS NEO nombre 6, dont 2 en bon état
6. KTM nombre 8 dont 1 bon état
7. HAOUJUE nombre 6 dont 1 en bon état
8. TVS JIV nombre 2, mauvais état
9. BOXER nombre 1, mauvais état
10. TVS ancien model nombre 01, mauvais état
11. TRICYCLE nombre 1, en bon état

TOTAL : 77 Motos

Dans le magasin au compte de greffe

1. TVS nombre 8, en mauvais état
2. SANILY nombre 3, en mauvais état
3. HAOUJUE nombre 2, en mauvais état
4. KTM nombre 3, mauvais état
5. JUVE GROSSE nombre 2, en mauvais état
6. NEO nombre 1, en mauvais état
7. GTBAZAZ nombre 1, en mauvais état

TOTAL : 20 Motos

Au compte du parquet et de cabinets d'instruction

1. HAOUJUE nombre 4, accidentées
2. PART WOROBO nombre 1, accidentée
3. SANILY nombre 3, accidentées
4. TVS STAR nombre 100, accidentées
5. TVS JUVE GROSS nombre 1, accidentée
6. Tricycle nombre 1, accidenté

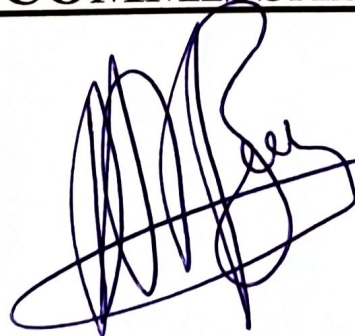
TOTAL : 15 Motos

Grand Total : 112 Motos

Conditions de la vente

1. Les enchères s'ouvriront sur le premier prix.
2. La vente sera faite au plus offrant et dernier enchérisseur.
3. Le paiement sur place est obligatoire et l'enlèvement est immédiat accompagné par une fiche de vente dûment signé par le Commissaire-priseur.
4. Le produit de cette vente aux enchères sera intégralement versé au compte de dépôts et de consignations (CDC) numéro de compte : 2011000148 ouvert dans les livres de la BCRG, et en dresser procès verbal.
5. Le coût du présent exploit est de **250 000GNF**

LE COMMISSAIRE- PRISEUR



Maître Mohamed Bangoura